



[A RETENIR \(CTRL – CLIC POUR SUIVRE LE LIEN\) :](#)

[Maïs](#) : bilan des infestations de larves de pyrales.

[Colza](#) : stade jusqu'à 7 feuilles, majorité de 3 à 6 feuilles.

MAÏS

Les parcelles sont toutes au stade grains durs. Les premières récoltes vont commencer

RAVAGEURS

• PYRALES

Le suivi des infestations larvaires à l'automne constitue un élément important pour :

- Evaluer le niveau moyen de pression de l'année
- Estimer le potentiel de risque d'attaques de pyrale pour la prochaine campagne, pour une parcelle ou un secteur donné.

Comme chaque année, des comptages larvaires ont été réalisés.

Le tableau suivant indique les résultats des comptages avant récolte des parcelles du réseau, complétées par des parcelles d'observation ponctuelle.

departement	Commune	Nombre de larves / pieds
10	SAINT-AUBIN	0,44
60	VILLENEUVE-LES-SABLONS	0,56
60	SERANS	0,84
77	CRISENOY	0,05
77	MAUREGARD	1
77	MITRY-MORY	0,2
77	CHOISY-EN-BRIE	0,6
78	SAINT-LEGER-EN-YVELINES	0
78	MAULETTE	3
78	JUMEAUVILLE	2,5
78	VICQ	0,5
78	LES ALLUETS-LE-ROI	2,5
78	MONTAINVILLE	2
91	ESTOUCHES	0,3
91	BOISSY-LE-SEC	0,08
91	BOISSY-LE-SEC	0,08
91	PUISELET-LE-MARAIS	0,5
91	PUISELET-LE-MARAIS	0,3
91	BOUVILLE	0,6
91	MONNERVILLE	0,16
91	MEREVILLE	0,1
91	BOUVILLE	0,2
95	GENAINVILLE	0,8
95	THEMERICOURT	0,44
95	CHATENAY-EN-FRANCE	0,92
95	ATTAINVILLE	0,48
95	BERNES-SUR-OISE	0,2
95	AUVERS-SUR-OISE	0,04
95	PIERRELAYE	3,96
95	CORMELLES-EN-VEXIN	0,04
95	CHATENAY-EN-FRANCE	0,08

Relevés des parcelles de suivi BSV, complétées des comptages effectués par la chambre d'agriculture

Pour le maïs grains, on considère qu'au-delà de 0.8 larve de pyrale par plante, le seuil de risque pour l'année suivante est atteint.

Entre 0.5 et 0.8 larves par plante, la vigilance doit se faire

En dessous de 0.5 larves par plante, on considère que la pression est faible.

GESTION DES CANNES DE MAÏS (NOTE ARVALIS)

Après récolte, il est recommandé de broyer et d'enfouir les résidus de maïs pour:

- Diminuer la pression des *Fusarium* spp, producteurs de mycotoxines (les D.O.N.) en particulier, tant pour le blé que pour le maïs suivant

En effet, la mycotoxine (DON) produite par le champignon *Fusarium graminearum* peut se développer dans les résidus et attaquer le blé ou le maïs suivant. Plus les résidus sont broyés finement et enfouis, moins il y a de risques que les mycotoxines soient toujours présentes et que la fusariose ne se développe dans le blé.

Le choix de la variété de blé est important pour limiter la sensibilité au risque DON. Une note de sensibilité minimum de 4 est nécessaire en semis conventionnel, et supérieur ou égale à 6 si les résidus sont laissés en surface.

- Contrôler la pression de pyrales en rotation de maïs sur maïs. Le broyage et enfouissement constitue un élément de prophylaxie efficace pour abaisser le nombre de larves hivernantes dans les parcelles.

COLZA

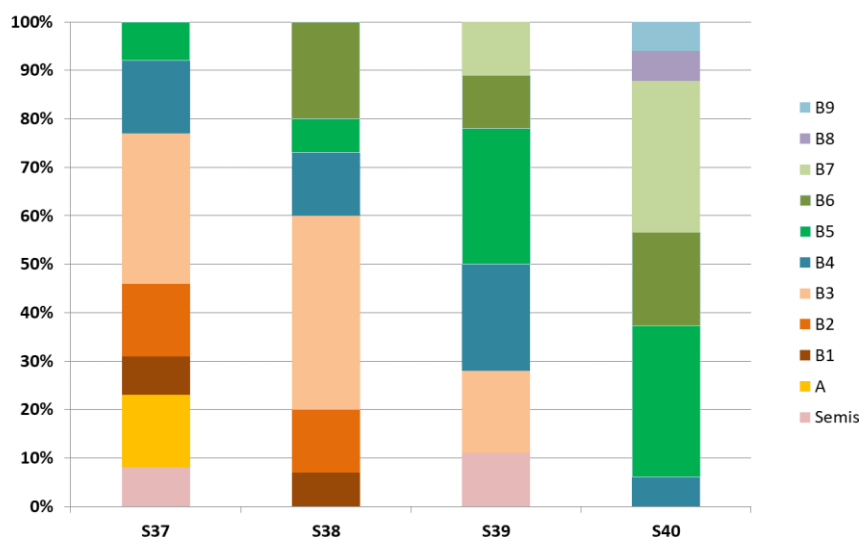
15 PARCELLES OBSERVEES CETTE SEMAINE

9 OBSERVATIONS VOLANTES

STADES

Suite aux pluies de ces derniers jours, des levées échelonnées s'observent. On peut observer sur une même parcelle des colzas à 6-7 feuilles et des colzas au stade cotylédons. La majorité des parcelles vont de 4 à 7 feuilles.

Répartition des stades (en %)
par semaine d'observation - Automne 2019



RAVAGEURS

- **LIMACES**

Fin du risque sur la plupart des parcelles.

A RETENIR :

Stade de sensibilité : de la levée (Stade A cotylédons étalés) à B3 (3 feuilles étalées)

Seuil indicatif de risque : Présence de dégâts foliaires visibles et conditions favorables à l'activité des limaces

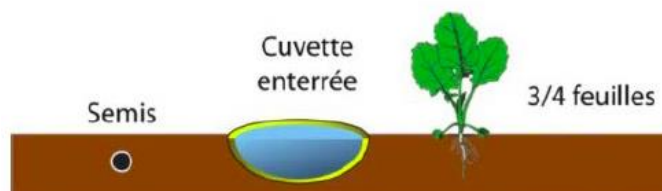
Risque : Fin du risque sur la majorité des parcelles, à surveiller sur les dernières levées.

- **GROSSES ALTISES (ALTISES D'HIVER)**

Cette semaine, l'activité des grosses altises est présente dans 50 % des parcelles du réseau (50 % = à la semaine passée) avec une augmentation du nombre moyen de grosses altises piégées : 21,7 captures d'adultes par piège (1 à 102 captures). Deux parcelles dans le Sud de la région ont observées de grosses captures (17 à Nainville-les-roches et 102 à Voulx)

	Semaine 37 (13 parcelles)	Semaine 38 (12 parcelles)	Semaine 39 (14 parcelles)	Semaine 40 (12 parcelles)
Fréquence de parcelle avec piégeage de grosses altises (GA)	0 %	25 %	50 %	50 %
Nombre moyen de GA piégées dans les parcelles avec présence	0	1,33	3,14	21,67

Rappel piégeage : Dès le semis, enterrez une cuvette jaune afin de connaître le début du vol. Venez observer 2 à 3 fois par semaine pendant la phase de levée.



100% des parcelles observées cette semaine ont dépassé le stade de sensibilité. Néanmoins, les dernières levées permises par les pluies sont à des stades sensibles (cotylédons – 1 feuille). La surveillance vis-à-vis des attaques de grosses altises doit donc être maintenue dans ces parcelles.

A RETENIR

Stade de sensibilité : de la levée au stade 3 feuilles

Seuil indicatif de risque : 8 pieds/10 avec morsures et 25% de surface foliaire atteinte

Risque : Moyen compte tenu des conditions météo actuelles et le retour de la pluie. Continuer la surveillance avec le retour de conditions ensoleillées

• PUCERONS VERT DU PECHER

Cette semaine, 46% des parcelles (13 observations) présentent des pucerons verts. Les observations vont de 1 à 10% de plantes présentant au moins un puceron par plante, cela reste en dessous du seuil de risque.

Observer minutieusement la face inférieure de l'ensemble des feuilles du colza.

Actuellement, la gestion du risque de ce ravageur est particulière. La résistance des pucerons verts aux produits de la famille des pyréthrinoides et au pyrimicarbe n'offre plus de solutions disponibles.

NB : Certaines variétés comme ARCHITECT ou TEMPTATION limitent les risques de virus TuYv, un des virus transmissibles par les pucerons.

RETENIR

Stade de sensibilité : de la levée au stade 6 feuilles, soit 56 % des parcelles

Seuil indicatif de risque : 20 % des plantes porteuses d'au moins un puceron vert

Risque : moyen, à surveiller

• TENTHREDES DE LA RAVE

Le piégeage dans les cuvettes n'est pas un indicateur pertinent de la pression tenthrèdes de l'année. Des larves sont toujours observées à Crisenoy et Saint Jean les deux Jumeaux avec 4% de plantes avec larves. Peu de dégâts sur feuilles.



Tenthrède de la rave : adulte et chenilles, Terres Inovia

RETENIR

Stade de sensibilité : de la levée au stade 6 feuilles, soit 89 % des parcelles

Seuil indicatif de risque : Présence de larves avec plus de 25% de surface foliaire détruite.

Risque : faible, à surveiller

- **LARVES DE TEIGNES DES CRUCIFERES**

Quelques chenilles de teignes sont observées dans le 78 (Saint Martin de Brétencourt) et le 91 (Gironville sur Essonne, Pussay et Nainville les Roches) à hauteur de 0,1 à 0,5 larves par pied.



*Teignes des crucifères :
chenilles, CTIFL*

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité (A.F.B.), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre d'Agriculture de Région Île de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. **Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.**

- **Observations :**

AGRICULTEURS, COOP 110 BOURGOGNE, CERESIA, ARVALIS, CRAIDF, CENTREXP, COOPERATIVE ILE DE FRANCE SUD, COOP SEVEPI, COOP VALFRANCE, Ets MARCHAIS Ets SOUFFLET AGRICULTURE, Ets POM ALLIANCE, FREDON IDF, ITB IDF et 60, Le Potager du roi, SRAL, SUCRERIE CRISTAL UNION, Sucreries LESAFFRE FRERES, SUCRERIE DE SOUPPES, SUCRERIE TEREOS, VIVESCIA, TERRES INOVIA.

- **Rédaction :**

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE REGION ILE DE FRANCE : Romane NOGARO, Caroline ROQUES, Sabine SNYDER, Emmanuel GRIARD, Mathurin PHILIPPEAU, Lucien OUDART
FREDON Ile de France : Céline GUILLEM, Céline BOURHIS LEZIER

- **Modèle :** Blé : TOP, SPIROUIL, YELLO : ARVALIS ; PRESEPT : Chambre de Région d'Île de France – Colza : PROPLANT – Pomme de terre : MILEOS et Oignon : MILONI : FREDON Ile de France.

- **Comité de relecture:** ARVALIS, Chambre d'Agriculture de Région Île de France, TERRES INOVIA, ITB, SRAL.

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante ecophyto@idf.chambagri.fr en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture.

Pour obtenir des informations sur les principales adventices des grandes cultures et les méthodes préventives et agronomiques de lutte, consulter infloweb : <http://www.infloweb.fr>

Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal